



Droit Au Logement



<http://www.droitaulogement.org>

Facebook : DAL – Droit Au Logement – Twitter : @federational

COMMUNIQUE

Paris, le 17 mars 2020 - 9h

Coronavirus et logement : les laissés pour compte

Ni Emmanuel Macron, ni Christophe Castaner ne se sont préoccupés hier soir des sans-abris, des locataires et accédants en difficulté, ou des habitants menacés de coupure d'énergie, de téléphone ou d'internet.

Si la trêve des expulsions a été prolongée de 2 mois, les sans-abris vont néanmoins continuer à dormir sous les fenêtres de logements vacants (et se faire dresser des PV), les locataires à craindre une procédure d'expulsion pour impayé, les accédants à redouter le surendettement, les habitants à subir une coupure d'énergie ou d'internet pourtant essentiels pour tenir en confinement.

Il ne suffit pas de prendre des mesures à caractère économique, il faut aussi des mesures sociales, et puisque c'est "une guerre", le DAL demande à nouveau (*cf communiqué 12 mars*) :

- la **réquisition** pour les sans-abris, dans les zones tendues, des logements vacants de grands propriétaires, des locations Airbnb & Co et des logements sociaux prévus à la démolition;
- un moratoire sur la part du loyer supérieure à 20% du revenu de chaque locataire;
- le **rétablissement intégral des APL** et leur renforcement, couplé à une vraie baisse des loyers;
- un **moratoire sur les factures impayées** d'énergie, d'eau, de téléphone et d'internet pour cause de revenus insuffisants ou en baisse.

Le DAL a fermé nombre de ses permanences physiques, mais continuera à soutenir et agir avec les victimes du logement cher et de la spéculation immobilière via des permanences téléphoniques et des actions concrètes.

Un toit c'est un droit et une nécessité de santé publique, ils l'ont oublié !

<https://www.droitaulogement.org/2020/03/coronavirus-et-logement-des-mesures-exceptionnelles-et-de-bon-sens-simposent-pour-gagner-la-g>